

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre et Loire
VILLE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Le Conseil Municipal du 27 mars 2024 a été convoqué le 21 mars 2024.

Nombre de conseillers élus : 33

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal a siégé dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le mercredi 27 mars 2024, à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Emmanuel FRANCOIS, Maire de Saint-Pierre-des-Corps.

Etaient présents : Emmanuel FRANCOIS, Olivier CONTE, Eloïse DRAPEAU, Mickaël CHAPEAU, Marion PERSIANI, Amin BRIMOU, Alain GARCIA, Jeanine METAIS, Alain DELANCHY, Laurence LEFEVRE, Régis DUROUCHOUX, Stéphane AUDUSSEAU, Mukerrem AK, Gilles FREMONT, Michel SOULAS, Laëtitia ALLYASGRAN-QUINTARD, Cédric ROSMORDUC, Catherine BONNEAU, Sylvie LENOBLE, Cyrille JEANNEAU, Anis GUELMAMI, Fatiha KENDRI, Nabil BENZAIT, Béatrice GROSLERON

Avaient donné pouvoir :

Annick MARICHAL

Romain DANGER

Gamzé AK

Christian BONNARD

Christophe DE AMORIM

Samira MOKADEM

Annick VOLATIANA

Mohamed BENBEDRA

procuration à Emmanuel FRANCOIS

procuration à Olivier CONTE

procuration à Mukerrem AK

procuration à Laurence LEFEVRE

procuration à Alain GARCIA

procuration à Amin BRIMOU

procuration à Stéphane AUDUSSEAU

procuration à Michel SOULAS

Absente : Pascaline DAUMAIN

Secrétaire de Séance : Olivier Conte

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 27 MARS 2024

N° 2024 03 27 - 13

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : Monsieur Olivier CONTE

Vu la délibération N° 2024 02 20 – 06 du 20 février 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2024,

Vu l'envoi des projets de budget le 14 mars 2024,

Vu l'avis de la Commission des finances qui s'est réunie le 19 mars 2024,

Vu la note de présentation adressée à chaque membre du conseil municipal.

Le budget principal est construit à partir de la nomenclature comptable des métropoles et aux villes

- une partie des dépenses d'investissement est gérée dans le cadre d'autorisations de programme et de crédits de paiement. Pour mémoire :

- les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements.
- les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.
- l'équilibre budgétaire de la section d'investissement de chaque budget s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Considérant le projet de budget communal présenté par Monsieur Le Maire, soumis au vote par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes,

L'exposé de Monsieur CONTE entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2024 du budget principal de la commune de Saint-Pierre-des-Corps qui s'équilibre à 40 816 018.87 €, dont :

- **30 615 568.97 € en section de fonctionnement et,**
- **10 200 449.90 € en dépenses de la section d'investissement.**

Bt présenté de manière détaillée en annexe, équilibré comme suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions 2024
Chapitre 011 Charges à caractère général	6 875 549 €
Chapitre 012 Charges de personnel	17 500 000 €
Chapitre 014 Atténuation de produits	15 768 €
Chapitre 65 Charges gestion courante	2 998 447 €
Chapitre 66 Charges financières	312 501 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	5 000 €
Chapitre 68 Dotation aux provisions	15 221 €
<i>Total Dépenses Réelles</i>	27 722 586 €
Chapitre 023 Virement à la section Investissement	1 796 590,97 €
Chapitre 042 Opération D'ordre de transferts	1 096 392 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	30 615 568,97 €



Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le 03 - 04 - 2024

ID : 037-213702335-20240327-2024_03_27_13-BF

SLOW

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 013 atténuations de charges	434 000 €
Chapitre 70 Ventes Produits	2 237 628 €
Chapitre 73 Impôts et Taxes	8 031 914 €
Chapitre 731 Fiscalité locale	11 481 024 €
Chapitre 74 Dotations et Subventions	5 490 925 €
Chapitre 75 Autres produits	1 252 862 €
Chapitre 76 Produits financiers	385 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	68 265 €
<i>Total Recettes Réelles</i>	<i>28 997 003 €</i>
Chapitre 042 Opération D'ordre de transferts	493 725 €
Résultat reporté 002	1 124 840,97 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	30 615 568,97 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT y compris RAR	Propositions 2024
Chapitre 10 Dotations fonds divers et réserves	1 214 €
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	1 434 167 €
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	625 979,08 €
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	950 000 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	935 197,61 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours	2 627 099,63 €
Chapitre 27 Autres immobilisations financières	85 000 €
<i>Total Dépenses Réelles</i>	<i>6 653 657,32 €</i>
Chapitre 040 Opération D'ordre de transfert	493 725 €
Chapitre 041 Opérations d'ordre patrimoniales	100 000 €
Résultat négatif reporté	2 948 067,58 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	10 200 449,90 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT y compris RAR		
Chapitre 10 Dotations Fonds et réserves	400 231 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	2 948 067,58 €	
Chapitre 13 Subventions d'investissement	3 232 088,22 €	
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	574 747,13 €	
Chapitre 27 Autres immobilisations financières	2 333 €	
Chapitre 024 Produits des cessions	50 000 €	
<i>Total Recettes Réelles</i>		4 259 399,35 €
Chapitre 040 Opération D'ordre de transfert	1 096 392 €	
Chapitre 041 Opérations d'ordre patrimoniales	100 000 €	
021 Virement de la section de fonctionnement	1 796 590,97 €	
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		10 200 449,90 €

Envoyé en préfecture le 29/03/2024
Reçu en préfecture le 29/03/2024
Publié le 08.04.2024
ID : 037-213702335-20240327-2024_03_27_13-BF

PRECISE que le maire est autorisé à faire des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite maximum de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des dépenses de personnel.

Annexe : adoption du BP 2024 - budget principal

VOTES : POUR 21
CONTRE 11 (Michel SOULAS, Laëtitia ALLYASBGRAN-QUINTARD, Cédric ROSMORDUC, Catherine BONNEAU, Sylvie LENOBLE, Mohamed BENBEDRA, Cyrille JEANNEAU, Anis GUELMAMI, Fatiha KENDRI, Nabil BENZAIT, Béatrice GROSLERON)

Délibération adoptée à la majorité.

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le jour , mois et an que dessus.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour expédition conforme,
Saint-Pierre-des-Corps, le 27 mars 2024

Signé électroniquement par : Olivier CONTE
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Secrétaire de Séance

Signé électroniquement par : Emmanuel FRANCOIS
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Maire